

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Délibération n° DB 2023-89

Date de la convocation : 16/11/2023

Membres en exercice : 24

Membres présents : 14

Membres votants : 17

Le vingt-trois novembre deux mille vingt-trois, le Bureau communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

Présents : Mmes Valentine DION et Françoise PAYEN et MM Roland CANIVENQ, Bruno DAUPHY, Yann DUGARD, Vincent FLEURY, Pierre LAURENT CHAUVET, Gérald LORFEUVRE, Christophe MANCEAUX, Michel MEIS, Jean-Pol RICHELET, René SALEZ, Benoit SINGLIT et Bruno VALET.

Représentés : M. Dominique DANNAUX donne pouvoir de vote à M. Christophe MANCEAUX, M. Jean DE POUILLY donne pouvoir de vote à M. Michel MEIS et M. Pierre POTRON donne pouvoir de vote à M. Pierre LAURENT CHAUVET.

Secrétaire de séance : Mme Françoise PAYEN

OBJET : APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 14/09/2023

Considérant que le procès-verbal de la séance du Bureau Communautaire du 14/09/2023 a été transmis à l'ensemble de ses membres ;

Considérant l'absence de remarques ;

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire ADOPTE, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du Bureau Communautaire du 14/09/2023.

La secrétaire de séance,

Françoise PAYEN



Le Président,



Benoit SINGLIT